

le JOURNAL du LOMBRIC



Tout savoir sur
les déchets dangereux p. 2
Ma maison
zéro déchet p. 3
Synthèse d'exploitation
2019 p. 4-5

Jetons moins, trions plus !

sept - oct - nov 2020

81

Le SMITOM-LOMBRIC : syndicat de collecte et de traitement des déchets ménagers du Centre Ouest Seine et Marne - 67 communes - 300 000 habitants

L'ÉDITO



Chères lectrices, chers lecteurs, l'importance du tri, du recyclage et de la réduction des déchets n'est plus à prouver : les échanges que nous avons lors des Journées Portes Ouvertes, sur Internet, les réseaux sociaux, témoignent de votre conscience environnementale.

C'est pour vous accompagner dans cette démarche écologique que nous vous proposons des astuces pour gérer efficacement vos déchets.

Dans ce numéro, la synthèse d'exploitation du SMITOM-LOMBRIC pour l'année 2019 met en exergue les impacts techniques et financiers des travaux d'investissements sur l'Unité de Valorisation Énergétique de Vaux-le-Pénil avec pour objectifs une meilleure valorisation thermique et une optimisation environnementale.

Bonne rentrée à tou(te)s,

Franck Vernin
Président du
SMITOM-LOMBRIC

LE COMPOSTAGE PARTAGÉ, JE M'Y METS !



Savez-vous qu'il est possible de réduire ses déchets tout en créant du lien avec ses voisins ? C'est le cas du compostage partagé.

Faire du compost lorsque l'on vit en appartement, c'est possible. Le résident trie ses biodéchets de **cuisine** (plus de 30 % de nos ordures ménagères) et les mélange avec les **déchets verts** des espaces communs dans un composteur partagé. Ainsi se conjuguent **environnement** et **convivialité** avec ses voisins autour de la récolte, "d'apéros compost" ou de repas partagés.

Comment ?

Le **SMITOM-LOMBRIC** accompagne les résidences ou groupements d'habitations pour mettre en pratique le compostage de proximité. Le dispositif est proposé gratuitement à toutes les copropriétés, bailleurs privés ou publics. Avec l'appui de Dm Compost, société de l'économie sociale et solidaire composée de maîtres composteurs, les équipes du syndicat sont présentes à chaque étape essentielle du projet : définition de l'emplacement, installation, formation des personnes référentes, premier transfert dans un composteur de maturation, première récolte.



La résidence à Melun a bénéficié de l'accompagnement proposé par le syndicat.

Vous avez un projet ?

Pour les territoires de la Communauté d'Agglomération Melun Val-de-Seine et de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux contactez le numéro vert du **SMITOM-LOMBRIC** au **0 800 814 910**.

Pour les territoires de :

- **Grand Paris Sud** contactez le numéro vert : **0 800 97 91 91**.
- **SMICTOM de la Région de Fontainebleau** contactez le numéro vert : **0 800 133 895**.



LE JOURNAL DU LOMBRIC : Rue du Terre de Chérisy - 77000 Vaux-le-Pénil - Tél. : 01 64 83 58 60 - smitom@lombric.com - www.lombric.com - f t
Dir. de publication : Franck Vernin / Rédactrice en chef : Stéphanie Clary / Ont participé à la réalisation de ce numéro : Vittorio Leonardo, les services communication et technique du SMITOM-LOMBRIC et leurs adhérents / ISSN 1299-4995

Vous ne recevez plus le Journal du Lombric ? Contactez-nous : smitom@lombric.com

INFOS PRATIQUES

DÉCHÈTERIES : HORAIRE D'OUVERTURE

Ouverture tous les jours
y compris les jours fériés
(à l'exception des 1^{er} janvier,
1^{er} mai et 25 décembre)
aux horaires habituels

☀ Horaires d'été ☀

Du 1^{er} avril au 31 octobre

| | |
|----------|------------------|
| Semaine | 15h - 19h |
| Samedi | 10h - 19h |
| Dimanche | 10h - 13h |

! Pour les déchèteries
du Châtelet-en-Brie, d'Écuellles,
de Vaux-le-Pénil
et de Vulaines-sur-Seine

ouverture à **13h45** en semaine

❄ Horaires d'hiver ❄

Du 1^{er} novembre au 31 mars

| | |
|----------|------------------|
| Semaine | 14h - 18h |
| Samedi | 9h - 18h |
| Dimanche | 10h - 13h |

Pour toutes les déchèteries
voir conditions d'accès
sur **lombric.com**

CERTIFICATION ISO

Le SMITOM-LOMBRIC a à cœur de répondre au mieux à ses missions de service public de gestion des déchets. C'est dans cette démarche d'amélioration continue que nous avons mis en place un Système de Management Intégré, accrédité par un organisme de certification agréé.

Le but de cette certification ?

Assurer **qualité, sécurité, respect de l'environnement et amélioration des performances énergétiques** dans nos locaux et sur notre territoire.

Cela se traduit par différentes actions :

- assurer la satisfaction de nos usagers,
- réduire notre impact environnemental,
- protéger nos agents sur le terrain,
- valoriser l'énergie produite lors de la gestion des déchets,
- suivre et réguler la consommation d'énergie de nos locaux...



TOUT SAVOIR SUR LES DÉCHETS DANGEREUX

Certains déchets sont dits "dangereux" du fait de leur nature chimique et polluante. Ils nécessitent un traitement spécifique, c'est pourquoi ils doivent être apportés en déchèterie.

Comment apporter ses déchets dangereux en déchèterie ?

- Tous les produits doivent être **conditionnés** de façon à réduire au maximum les odeurs, fuites et déversements possibles.
- Chaque contenu doit être **étiqueté** pour éviter tout risque de mélange entre des produits incompatibles.
- Les produits explosifs ou radioactifs sont **interdits**.
- **Les remettre au gardien** qui les déposera dans le local prévu à cet effet.

Exemples de déchets dangereux accueillis en déchèterie :

produits d'entretien véhicules



produits d'entretien piscine



produits de bricolage et décoration



produits spéciaux d'entretien maison



produits du jardinage



produits de chauffage, cheminée et barbecue



+ d'infos sur les déchets dangereux sur **ecodds.com**

**UN DOUTE,
UNE QUESTION ?
SMITOM-LOMBRIC**
www.lombric.com
ou
ou **0 800 814 910**
N° Vert (appel gratuit
depuis un poste fixe)



DOSSIER

LE GUIDE PRATIQUE POUR SE LANCER

2^{ème} PARTIE



Retrouvez dans cet article des alternatives écologiques et économiques pour toute votre maison, pièce par pièce. Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas alors jetons moins et trions plus !

La cuisine

1

La cuisine maison et la conservation des aliments

Vous pouvez cuisiner vos repas en grandes quantités et **congeler** le surplus pour un futur repas. Aussi, quand c'est possible, **lavez** vos **fruits** et **légumes** à la brosse sous l'eau : pas besoin de les éplucher. Sinon, pensez aux chips de légumes ! Le week-end, cuisiner des biscuits avec vos enfants vous permettra de les conserver dans des **bocaux** pour la semaine.

Faites attention aux dates de péremption et distinguez "à consommer de préférence avant le" et "à consommer jusqu'au".

2

Le tri des déchets

N'oubliez pas de trier tous les déchets que vous n'avez pu éviter, en **respectant les consignes de tri** de votre commune et en recyclant ce qui peut l'être.



La salle de bain

1

Les produits durables

Pour vos oreilles, au revoir les coton-tiges et bonjour à l'**oriculi**, cette petite tige en bambou qui lave vos oreilles. Les brosses à dents à tête **changeable**, les rasoirs **réutilisables**, les lingettes démaquillantes **lavables**, etc. sont également des alternatives durables.

Le jardin

1

Le mulching

Le mulching est une technique de tonte **sans ramassage de l'herbe**. L'herbe découpée en infimes parties reste sur place et forme un **paillis** : cela **maintient l'humidité** au sol et empêche les mauvaises herbes de se développer.

2

Le broyage des déchets verts

Broyer les déchets de jardinage permet de **réduire leur volume**. Le **broyat** peut également être ajouté au **compost** ou simplement être utilisé en paillage.

La chambre / le salon

1

Les bornes textiles

Vous pouvez apporter les **vêtements** en bon état que vous ne portez plus dans une borne textile. Ils seront **revendus** à petits prix ou **recyclés** pour faire de nouveaux habits (ou un isolant pour votre logement !). Les bornes près de chez vous : **lafibredutri.fr**.



2

L'autocollant "Stop pub"

Afin de ne plus recevoir de publicités, collez un autocollant **"Stop Pub"** sur votre boîte aux lettres. Vous continuerez à recevoir l'actualité de votre collectivité.



+ d'infos sur lombric.com

SYNTHÈSE D'EXPLOITATION 2019

Cette synthèse d'exploitation présente les tonnages et coûts pour le **traitement des déchets ménagers** gérés par le SMITOM-LOMBRIC en 2019, auxquels s'ajoutent les coûts de collecte payés par chacun de ses adhérents.

D'importants **investissements** ont été réalisés sur l'Unité de Valorisation Énergétique, afin de diviser par 4 les émissions d'oxydes d'azote et de produire davantage d'énergie thermique, délivrée au réseau de chaleur urbain de Melun.

Pour réaliser ces travaux, l'usine a dû être arrêtée pendant plusieurs mois, générant plus de 2 000 000 € de surcoûts de fonctionnement.

Ces surcoûts sont liés en particulier aux détournements des déchets vers d'autres installations de traitement et aux pertes de recettes de vente d'énergie.

Tonnage total des déchets traités par le SMITOM-LOMBRIC

193 520 tonnes

dont **32 396 tonnes** d'apports extérieurs

Ces tonnages provenant d'entreprises ou d'autres territoires génèrent des recettes au SMITOM-LOMBRIC, et minorent les coûts financés par la TEOM⁽¹⁾ sur les ménages

Déchets ménagers provenant des habitants du SMITOM-LOMBRIC

159 150 tonnes

dont **87 055 tonnes** d'Ordures Ménagères Résiduelles

514 kg/habitant/an

Centre de Tri

11 253 tonnes

36 kg/habitant/an

Plateforme de Tri Sommaire (encombrants)

3 092 tonnes

10 kg/habitant/an

Déchèteries

28 632 tonnes

92 kg/habitant/an

Unité de Valorisation Énergétique (ordures ménagères)

51 990 tonnes

168 kg/habitant/an

ISDND II⁽⁵⁾

16 376 tonnes

53 kg/habitant/an

Unité de Méthanisation

18 690 tonnes

60 kg/habitant/an

Compostage

22 554 tonnes

73 kg/habitant/an

Emballages

8 646 tonnes

Journaux et magazines

2 607 tonnes

Réau

15 516 tonnes

Samoreau

7 038 tonnes

Verre

6 563 tonnes

déchets non accueillis sur les installations du SMITOM-LOMBRIC mais collectés par lui et ses adhérents

21 kg/habitant/an

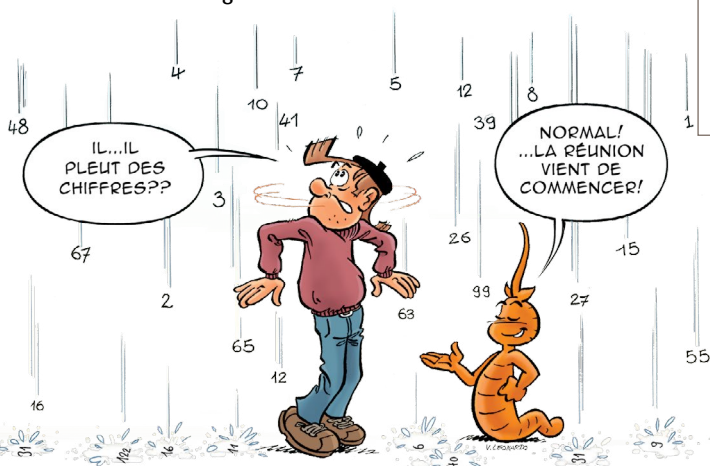
Points d'Apport Volontaire

3 793 tonnes (dont verre déchèterie)

Porte-à-porte

2 769 tonnes

- (1) Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
- (2) Incinération
- (3) Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux
- (4) Déchets Dangereux des Ménages
- (5) Valorisés en techniques routières
- (6) Résidus des Fumées de l'Incinération des Ordures Ménagères





Le rapport d'activité 2019 du SMITOM-LOMBRIC est disponible sur lombric.com

| | |
|---|--------------|
| Valorisation Matière | 9 280 tonnes |
| Valorisation énergétique ⁽²⁾ | 1 973 tonnes |

| | |
|---|--------------|
| Valorisation Matière | 35 tonnes |
| Valorisation énergétique ⁽²⁾ | 2 736 tonnes |
| ISDND II ⁽³⁾ | 343 tonnes |

| | |
|---|---------------|
| Valorisation Matière | 1 382 tonnes |
| Valorisation énergétique ⁽²⁾ | 7 495 tonnes |
| ISDND II ⁽³⁾ | 10 432 tonnes |
| ISDND III ⁽³⁾ | 8 792 tonnes |
| Autre filière (DDM) ⁽⁴⁾ | 531 tonnes |

| | |
|--------------------------|---------------|
| Mâchefers ⁽⁵⁾ | 12 610 tonnes |
| Ferreux vendus | 980 tonnes |
| Non ferreux vendus | 152 tonnes |
| REFIOM ⁽⁶⁾ | 2 642 tonnes |
| Électricité vendue | 35 566 MWh |
| Vapeur vendue | 18 205 MWh |

| | |
|---|---------------|
| Valorisation compost | 5 989 tonnes |
| Électricité produite* par le méthaniseur | 1 266 MWh |
| Valorisation énergétique des refus ⁽²⁾ | 11 500 tonnes |
| ISDND II ⁽³⁾ | 0 tonnes |
| Ferreux non vendus | 170 tonnes |

| | |
|-----------|---------------|
| Compostés | 22 554 tonnes |
|-----------|---------------|

| | |
|----------------------|--------------|
| Valorisation Matière | 6 563 tonnes |
|----------------------|--------------|

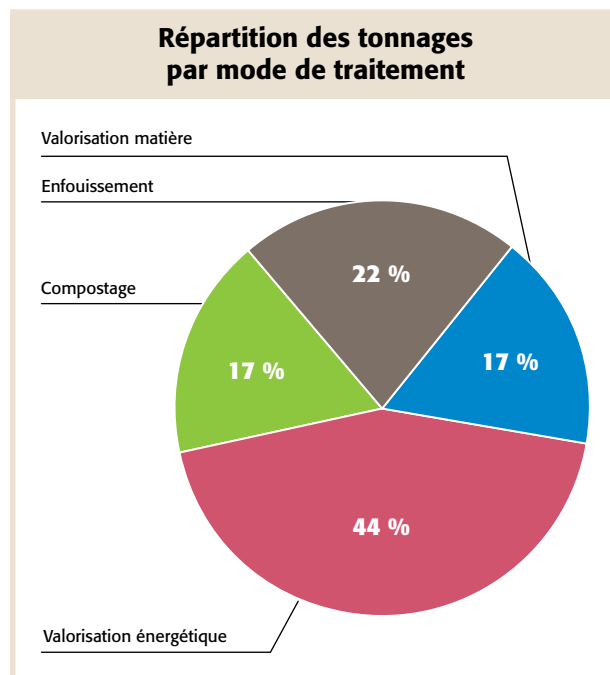
| | |
|----------------------------|---|
| Total valorisation matière | 30 040 tonnes |
| avec mâchefers | soit 17 % des déchets du SMITOM-LOMBRIC |
| sans mâchefers | 17 430 tonnes |
| | soit 10 % des déchets du SMITOM-LOMBRIC |

| | |
|--------------------------------|---|
| Total valorisation énergétique | 75 694 tonnes |
| | soit 44 % des déchets du SMITOM-LOMBRIC |

| | |
|------------------|---|
| Total compostage | 28 543 tonnes |
| | soit 17 % des déchets du SMITOM-LOMBRIC |

| | |
|---------------------|---|
| Total enfouissement | 38 585 tonnes |
| | soit 22 % des déchets du SMITOM-LOMBRIC |

Les mâchefers ferreux et non-ferreux font l'objet d'une valorisation matière. Tous les pourcentages sont calculés verre inclus.



Coût du traitement en 2019 à la tonne (amortissements inclus)

| | |
|---|---------------|
| Tri des collectes sélectives | 65 € HT/tonne |
| Objets encombrants | 61 € HT/tonne |
| Déchets verts | 83 € HT/tonne |
| Incinération avec valorisation énergétique*** | 85 € HT/tonne |
| ISDND II ⁽²⁾ | 61 € HT/tonne |
| ISDND III ⁽²⁾ | 13 € HT/tonne |

Coût global résultant pour le seul traitement toutes charges confondues
 121 € HT/tonne
 soit 61 € HT/habitant/an



Coût global de la collecte pour le territoire de compétence collecte**
 104,61 € HT/tonne
 soit 41,94 € HT/habitant/an

* Biogaz transformé en électricité
 ** Territoire de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux
 *** Tient compte des surcoûts ponctuels liés aux travaux de l'UVE

LA PAROLE AUX ADHÉRENTS DU SMITOM-LOMBRIC



Communauté d'Agglomération
Melun Val de Seine

Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

Communes : Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarié-lès-Lys, La Rochette, Le Mée-sur-Seine, Livry-sur-Seine, Maincy, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Pringy, Rubelles, Saint-Fargeau-Ponthierry, Saint-Germain-Laxis, Seine-Port, Vaux-le-Pénil, Villiers-en-Bière et Voisenon

Grand Paris Sud

Communes : Cesson, Lieusaint, Nandy, Réau, Savigny-le-Temple et Vert-Saint-Denis



Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux

Communes : Blandy-les-Tours, Châtillon-la-Borde, Échouboulains, Féricy, Fontaine-le-Port (collecté par le SMICTOM), Fouju, Le Châtelet-en-Brie, Les Écrennes, Machault, Moisenay, Pamfou, Sivry-Courty et Valence-en-Brie

SMICTOM de la Région de Fontainebleau

Communes : Arbonne-la-Forêt, Avon, Barbizon, Bois-le-Roi, Bourron-Marlotte, Cély-en-Bière, Chailly-en-Bière, Champagne-sur-Seine, Chartrettes, Fleury-en-Bière, Fontainebleau, Héricy, Montigny-sur-Loing, Moret-Loing-et-Orvanne (Écuelles, Épisy, Montarlot, Moret-sur-Loing, Veneux-les-Sablons), Perthes-en-Gâtinais, Saint-Germain-sur-École, Saint-Mammès, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-École, Samois-sur-Seine, Samoreau, Thomery, Vernou-la-Celle-sur-Seine, Villecerf, Villemer et Vulaines-sur-Seine



La gestion des bacs sur la CAMVS

Le SMITOM-LOMBRIC intervient gratuitement à la demande des usagers ou des gestionnaires afin de réaliser des opérations de distribution et de maintenance des bacs. Ces interventions sont de natures très diverses : dotation dans le cadre d'une nouvelle habitation, changement de bacs, d'une roue, d'un couvercle, voire remplacement complet de ce dernier.

Pour obtenir une maintenance ou une livraison de bac, il est nécessaire que vous appelez le **numéro vert du SMITOM-LOMBRIC** afin de programmer le passage d'un agent.

À noter que si votre bac a été volé, il sera remplacé gratuitement à l'identique sur présentation d'une déclaration de vol.

La réparation ou le remplacement de votre bac facilitera et sécurisera le travail des équipiers de collecte.

➔ Renseignements : N° Vert 0 800 814 910



Grand Paris Sud

Le schéma directeur des déchets GPS pour une gestion plus durable



Les conclusions du schéma directeur des déchets préconisent une optimisation des collectes, afin de répondre aux enjeux du climat. Ainsi, des objectifs précis en

matière d'émissions de Gaz à Effet de Serre sont attendus dès 2021, avec une baisse des émissions carbone de 10 Tonnes par an.

Pour y parvenir, il a été décidé de supprimer le passage des bennes dédiées à la collecte des déchets verts en période hivernale, ce gisement étant quasi nul à cette période. Par conséquent, les bennes qui parcouraient le territoire "à vide" seront supprimées, dès le 1^{er} janvier 2021, en période hivernale.

Bien entendu, les déchèteries resteront accessibles, et la Direction des déchets Grand Paris Sud met en place **un nouveau service : 2 collectes des sapins** pour tous les habitants en janvier (les dates exactes seront précisées dans le calendrier 2021).

➔ Renseignements : N° Vert 0 800 979 191

Réduction des déchets en France : encore des efforts à faire



Pour
les ménages,
**39 millions
de tonnes**
soit **- 2 %**
en 10 ans,



pour
l'industrie
**63 millions
de tonnes**
soit **- 15 %**
en 10 ans



et pour
la construction
**224 millions
de tonnes**
soit **- 5 %**
en 10 ans.

Pour l'environnement, c'est peu, mais quand même encourageant. Pour l'Ademe, l'agence de la transition écologique, qui publie ces chiffres, la marge de progression du recyclage demeure immense. Moins des deux tiers des déchets produits en France sont récupérés pour un nouvel usage ou la production d'énergie.

→ Renseignements : N° Vert 0 800 814 910

Le SMICTOM améliore son réseau de points d'apport volontaire !

Afin d'améliorer les performances de tri, le cadre de vie des habitants et limiter les dépôts sauvages de déchets, le SMICTOM procède au remplacement de ses bornes aériennes par des conteneurs enterrés.



Avant



Après

Plus esthétiques et plus discrets, les conteneurs enterrés s'intègrent mieux dans le paysage urbain.

Pour les habitants des communes concernées*, vous pouvez venir chercher un kit de pré-tri dans votre Mairie !

Retrouvez les consignes de tri de votre commune sur notre site internet : smictom-fontainebleau.fr

*Arbonne-la-Forêt, Barbizon, Cély-en-Bière, Chailly-en-Bière, Fleury-en-Bière, Perthes-en-Gâtinais, Saint-Germain-sur-École, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-École

→ Renseignements : N° Vert 0 800 133 895

TRUCS & ASTUCES DU LOMBRIC



3 astuces pour trier simplement

Canettes de soda, bouteilles de shampoing,
flacons de mayonnaïse,
bouteille en plastique de jus...

Tous vont dans votre bac jaune de tri.

Mais comment bien les trier ?

Stop aux idées reçues :

Trier est bien plus simple qu'on ne le pense !

CONSEIL N°1



Vider les emballages

Économisez de l'eau ! Inutile de laver
les emballages, il vous suffit
simplement de les vider de leur contenu.

CONSEIL N°2

Garder le bouchon

Vous pouvez laisser les bouchons
en plastique sur les bouteilles
triées. En effet, ils se recyclent
également.



CONSEIL N°3

Faire au plus simple

Ne perdez pas de temps en imbriquant les emballages
entre eux et ne les enfermez pas
dans des sachets plastiques : ils
seraient alors difficilement triés.
Il vous suffit simplement de les
placer tels quels dans votre bac.



+ d'infos sur lombric.com

A COLLECTIONNER !

LE LOMBRIC

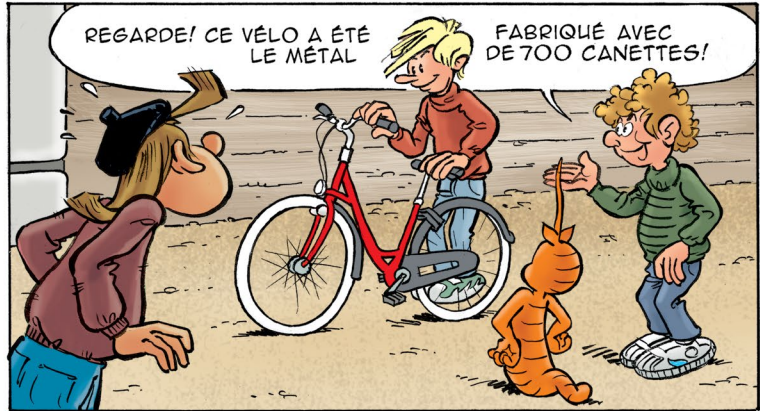


PAR V. LEONARDO

CE JOUR-LÀ...



PEU APRÈS...



Région Île de France CITEO



Le Journal du Lombric : à conserver ou à recycler

imprimé sur papier 100% recyclé

chez IMPRILITH - PRINGY

